

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JUIN 2019

Conseil municipal		L'an deux mille dix-neuf, et le 29 mai à 18h45, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José MONEL, Maire, à la suite de la convocation adressée par lui, le 24/05/2019 et affichée le 24/05/2019.
Membres afférents	11	
Membres en exercice	9	
Membres présents	7	

Présents : José MONEL, Laurence BEAUD-FESQUET, Carole LECLÈRE, Véronique MARTINEZ, Isabelle SIMON, Gilles BARTHELEMY, Christophe BEAUD, Gabriel FERRER, Bruno PERRIN.

Absent(s) excusé(s) :

Secrétaire de séance élu(e) : Isabelle SIMON

Monsieur le maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. *Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 mai 2019,*
2. *Marché public aménagement de la Grand Rue : choix de l'entreprise,*
3. *Questions diverses.*

La séance débute par l'approbation à l'unanimité du Procès-verbal du conseil municipal du 29 mai 2019.

MARCHÉ PUBLIC AMÉNAGEMENT DE LA GRAND RUE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement de la Grand Rue.

2 entreprises ont été intéressées et ont répondu à l'appel d'offres.

Le choix de l'entreprise a été effectué selon 2 critères : valeur technique - prix.

Monsieur le Maire précise que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 juin 2019.

Il présente le rapport d'analyse des offres ainsi que le classement aux membres présents.

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité choisit l'entreprise LAUTIER MOUSSAC et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du marché concernant les travaux d'aménagement de la Grand Rue conformément au tableau ci-après :

Objet	Entreprise	Montant € HT
Travaux d'aménagement de la Grand Rue	LAUTIER MOUSSAC	631 236,45

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

QUESTIONS DIVERSES

- Organisation des festivités du 14 juillet 2019
- Fête du village le dimanche 4 août 2019
- Foyer communal :
 - achat de tables et de chaises
 - nouveaux tarifs pour la location du foyer et de la vaisselle à compter du 1^{er} septembre 2019 :

Occupants	Location		Caution
	1er avril au 31 octobre	1 ^{er} novembre au 31 mars	
Habitants ou contribuables	200 €	250 €	600 €
Extérieurs à la commune	450 €	500 €	
Vaisselle (toute vaisselle cassée sera facturée 5€/unité)	100 €	100 €	
Partis politiques	200 €	100 €	100 €
Associations vicquoises	gratuit		300 €
Associations extérieures	200 €	250 €	600 €

La séance est levée à 19h45.

Le Maire,
 José MONEL.